

## 4. Ressources naturelles



### Vision

*Le Valais tient compte des capacités limitées de la planète et de la nécessité de préserver les milieux naturels. Il a fortement réduit son impact sur l'environnement. Des conditions cadres favorisent un approvisionnement raisonné en ressources de qualité. La résilience des espèces et des écosystèmes contribuant au bien-être de la population sur le long terme est reconnue et améliorée. Le Valais prend particulièrement à cœur son rôle de réserve de biodiversité alpine. L'état des milieux naturels et le statut des espèces menacées se sont améliorés.*

### Défis

Le Valais dispose d'une diversité d'espèces animales et végétales supérieure à la moyenne suisse. Sur une portion importante du territoire, les milieux qui les abritent subissent des pressions constantes conduisant indéniablement à une diminution des aptitudes à conserver cette diversité. Qui plus est, le flux de certaines espèces non indigènes et le changement climatique menacent l'équilibre actuel des milieux naturels, notamment des forêts. Les espèces possèdent une valeur intrinsèque d'existence. La biodiversité fournit en outre des services indispensables qui ont une grande valeur économique et sociale et que la technique ne peut que difficilement remplacer (ex. pollinisation, protection contre l'érosion). Ces services risquent de fortement diminuer avec le déclin de la faune et de la flore, créant de nouveaux risques pour le bien-être de la population et le fonctionnement de l'économie, et engendrant des coûts élevés pour la société valaisanne à moyen et long terme.

Malgré une amélioration constante de la qualité de l'eau et de l'air en Valais, des efforts doivent être poursuivis afin de diminuer la quantité d'émissions produites et d'optimiser leur élimination. Le taux de raccordement au réseau des STEP peut encore être amélioré. Celles-ci doivent elles-mêmes faire face à des quantités trop importantes d'eaux claires parasites (ECP). L'efficacité des STEP s'avère parfois insuffisante pour éviter la pollution des eaux, en particulier par les micropolluants. La qualité des eaux de surface bénéficierait aussi d'une amélioration de l'écomorphologie des cours d'eau. Une grande portion du réseau hydrologique nécessite ainsi des mesures de revitalisation, de rétablissement du charriage et de la migration piscicole, et d'atténuation des éclusées. En outre, il existe encore des lacunes importantes dans la connaissance des systèmes géo-hydrologiques du Canton. L'acquisition, la compilation et l'étude de données doivent être développées pour assurer une gestion intégrée et durable de la ressource hydrique du Canton et éviter de futurs conflits d'usage.

Les concentrations d'ozone dans l'air sont un problème majeur tant pour l'homme que pour la végétation. L'ozone est formé dans l'air à partir des composés organiques volatils (COV) et des oxydes d'azote résultant surtout du trafic motorisé (45%) mais aussi de l'industrie et de l'artisanat (23%), et des chauffages des ménages (12%). Les concentrations élevées d'ozone dans l'air nuisent à la santé publique car elles peuvent déclencher des atteintes aux voies respiratoires, inflammations et problèmes cardio-vasculaires. En Valais, la valeur critique avec effet sur la végétation (AOT 40) est constamment dépassée, avec pour conséquences des réductions de rendement agricole et la fragilisation des forêts.

Dans la plaine du Rhône, les pratiques industrielles ainsi que l'urbanisation exercent une forte pression sur le sol, mettant en péril ses fonctions essentielles. Ces activités, de même que l'agriculture, affectent aussi les sols au niveau qualitatif et malgré les efforts investis, les surfaces de sols atteints ou menacés de pollution sont encore importantes.

### Objectifs stratégiques

- Préserver et restaurer la biodiversité dans son ensemble et en particulier les espèces rares ou menacées, pour lesquelles le Valais endosse une responsabilité particulière à l'échelle nationale et internationale.
- Préserver la diversité des milieux, améliorer la qualité des aires protégées et assurer une bonne connectivité de ces dernières. Les surfaces annexes bordant les infrastructures de mobilité offrent une opportunité d'assurer les besoins en connectivité pour une partie de la faune et de la flore, moyennant la mise en œuvre de pratique d'entretien appropriée.

- Gérer les forêts de manière innovante, efficace et proche de la nature dans le respect de leur multiples fonctions (production de bois, protection, biodiversité, loisirs).
- Préserver le potentiel de production agricole en termes de quantité de surface et améliorer leur qualité (structure et dépollution des sols).
- Assurer une évolution harmonieuse et modérée des paysages traditionnels et naturels importants.
- Créer une plateforme « paysage » interservices pour favoriser des approches transversales.
- Améliorer la connaissance et la qualité des milieux aquatiques (qualité des eaux souterraines et des eaux de surface mais également la qualité biologique des rivières).
- Assurer un approvisionnement irréprochable en eau potable (qualité et quantité).
- Diminuer les rejets de micropolluants dans l'eau, notamment en diminuant les risques dans l'agriculture (produits phytosanitaires).
- Réduire les émissions excessives de polluants atmosphériques en particulier l'ozone et les particules fines, notamment par une meilleure efficacité énergétique des installations de chauffage, par la promotion de véhicules peu polluants et des mesures renforcées dans l'industrie.
- Préserver les multiples fonctions du sol et assainir les sols pollués.
- Diminuer les rejets de polluants dans les sols.
- Valoriser les ressources minérales et les ressources en eau du sous-sol.
- Améliorer la connaissance et la sensibilité aux ressources naturelles de la population, en particulier des jeunes et des professionnels valaisans.

### **Chiffres clés**

- 35 % : plus d'un tiers des espèces sont menacées en Suisse (liste rouge IUCN)<sup>20</sup>
- 4 : nombre de couples (trio) de Gypaètes barbus installés en Valais en 2016<sup>21</sup> (CH : 12 couples en 2015)<sup>22</sup> suite au programme de réintroduction dans les Alpes.
- -20% : perte de la superficie des prairies et pâturages secs en Suisse entre 1996 et 2006 (-95% en 1 siècle).<sup>23</sup>
- 23% : surface cantonale recouverte de forêt (CH : 8.9%), dont 4% classés en réserve forestière.<sup>24</sup>
- 367 : nombre de biotopes valaisans inscrits dans des inventaires fédéraux (env. 9% de la surface totale de tous les biotopes d'importance nationale).<sup>25</sup>
- 1'200 : nombre de sites figurant au cadastre cantonal des sites pollués, parmi lesquels près d'un tiers ont nécessité ou nécessitent une évaluation de la mise en danger de l'environnement.<sup>26</sup>
- 27% : réseau hydrographique principal dégradé en Valais (env. 400 km 1800 km analysé).<sup>27</sup>
- 96.5% : part de la population permanente et saisonnière raccordée à l'une des 79 STEP du Canton.<sup>28</sup>
- 60% : part de la population valaisanne exposée à des concentrations excessives de particules fines (PM10) en 2010 contre 40% en moyenne suisse.<sup>29</sup>
- 4 milliards : coûts sanitaires annuels en Suisse dus à la pollution de l'air (frais médicaux, pertes de production, frais de réoccupation, coûts immatériels).<sup>30</sup>